

1
(N^o 254.)

Chambres des Représentans.

SÉANCE DU 28 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. EUG. DESMET, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Jean - Dominique FUSSE.

MESSIEURS,

Par requête du 26 juillet 1835, le sieur Jean - Dominique FUSSE, professeur en non-activité à l'université de Liège, demande à obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né dans la ville de Duren, royaume de Prusse, le 2 février 1782, et habite la Belgique depuis 1817, qu'il n'a pas cessé d'habiter avec son épouse, native de Paris; il a deux enfans, dont l'un est né en Belgique et l'autre à Paris.

En 1817, il fut appelé par le Gouvernement précédent à une chaire dans la faculté des lettres à l'université de Liège, place qu'il occupa jusqu'au mois de novembre 1830, époque où cette chaire de faculté des lettres fut supprimée par le Gouvernement provisoire.

La suppression momentanée de la faculté à laquelle il appartenait, le laissa sans emploi, avec un traitement d'attente jusqu'au moment qu'il fut réintégré dans ses fonctions par l'arrêté Royal du 4 septembre 1835. En lui conservant le titre de professeur ordinaire, le Gouvernement a assez prouvé qu'il se confiait dans ses sentimens politiques, qu'il prisait ses talens et qu'il l'estimait capable de rendre dans le haut enseignement d'utiles services au pays.

Le Rapporteur,
EUG. DESMET.

Le Président,
MILCAMP.
